

Présidence : M. Gilles Rouffignat.

Membres présents : Mme. Isabelle Bonneau, Karine Vergnaud.
MM. Olivier Blancheton, David Ferrand, Jean-François Selle,
Bernard Vaillant.

SOMMAIRE

1° **Sujet(s) « Pour décision »**

- Validation des comptes 2021-2022,
- Budget prévisionnel 2022-2023.

2° **Sujet(s) « Pour information et échanges »**

- Point financier.
- Projet « Coup de pouce ».
- Ordre du jour du Comité de direction N°1 du 05/09/2022.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Présentation des comptes 2021/2022 (D.Ferrand)

Le contexte de la saison 2021/2022

- Saison Post covid – saison dite « normale » malgré contexte et différents protocoles sanitaires – tous les matchs joués,
- Aides gouvernementales : accompagnement prolongé par le gouvernement (chômage partiel et fonds de solidarité). Le District en a bénéficié jusqu'à l'été 2021,
- Fonctionnement : arrivée de J. Blondy en 09/2021 pour encadrement de la structure en remplacement de B Goncalvès (départ en retraite) et départ non prévu de V. Rovère (rupture conventionnelle).
- L'indisponibilité du stade Lebon en fin de saison a amené le District à délocaliser certaines finales (jeunes, Champions Div's, Critérium à 7), ce qui a généré un manque de recettes.

Principaux indicateurs au 30/06/2022

- Fonds associatifs en légère évolution,
- Trésorerie positive,
- Résultat comptable excédentaire.

NB : les comptes présentés sont soumis à la validation du Commissaire aux comptes dont la visite est programmée début septembre.

Synthèse

- La reprise des compétitions et les aides mises en place par les Pouvoirs publics permettent au District de revenir à un fonctionnement quasi normal sur une saison complète, à l'exception des finales (voir point « contexte »),
- Malgré ce contexte, le District continue à accompagner les clubs en leur consacrant une aide matérielle à leur fonctionnement qui leur sera présenté à l'assemblée générale du 23/09/2021 à Ruffec.

Décision 01 : Le Bureau valide l'arrêté des comptes et la proposition d'affectation du résultat. Ils seront présentés au Comité de direction du 05/09/2022 et proposés au vote des clubs lors de l'assemblée générale du District du 23/09/2022 à Ruffec.

2° - Budget prévisionnel 2022/2023 (D.Ferrand)

Le budget prévisionnel présenté par le Trésorier sera équilibré. Alors que le poste des charges est assez facile à établir, l'estimation des recettes est difficile à réaliser car les comptes sont fortement dépendants de certains postes incertains. Des axes d'amélioration sont fixés tant pour les recettes que les charges.

Décision 02 : Le Bureau valide le budget prévisionnel. Il sera présenté au Comité de direction du 05/09/2022 et proposé au vote des clubs lors de l'assemblée générale du District du 23/09/2022 à Ruffec.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

3° - Point financier (G.Rouffignat)

Relevé financier des clubs. Tous les clubs sont à jour de leurs relevés 2021/2022. Un seul « étalement » de dette demandé et accepté pour le 30/09/2022. Le Bureau félicite et remercie les clubs pour le respect des échéances fixées par le règlement financier.

Travaux au District. Les travaux de WIFI ont été réalisés courant Juin. Devis en cours pour l'entrée du bureau d'accueil (porte coulissante).

Dossiers ANS « clubs ». L'enveloppe de 18 000 € attribuée par la LFNA au District Charente bénéficiera à 5 clubs. L'information doit leur être faite directement par l'ANS.

Dossiers ANS « District ». La LFA (Ligue de Football Amateur) a attribué une enveloppe de 14 000 € pour les trois dossiers présentés par le District : sensibilisation à l'arbitrage, sensibilisation aux violences dans le sport, Développement de la pratique (centres de perfectionnement).

Subventions Conseil départemental. Le Conseil départemental 16 a revu ses critères d'attribution : limité à 8 000 € pour TOUS les Comités sportifs avec un maxi 50 % de l'action. Nous sommes en attente de la réponse sur les deux projets de développement proposés (foot à l'école et pratique féminine).

4° - Dispositif « Coup de pouce » (G.Rouffignat)

Le Président présente un projet de soutien aux clubs. Il s'agit d'un dispositif financier qui permettrait d'accompagner les clubs dans la réalisation de leurs projets de structuration et/ou de développement.

Chaque saison, le District consacrerait à ce dispositif une somme définie en fonction du résultat financier de la saison N-1 (retour financier direct aux clubs). Le dispositif débiterait dès cette saison.

Avis du Bureau : Le Bureau donne un avis favorable. Le dossier sera présenté pour décision au Comité de direction du 05/09/2022 et les clubs seront ensuite informés lors de l'assemblée générale du District du 23/09/2022 à Ruffec.

5° - Comité de direction du 05/09/2022 (G.Rouffignat)

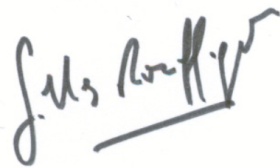
L'ordre du jour du prochain Comité de direction du 05/09/2022 est validé.

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU BUREAU DU 30/08/2022

Thème	Décision	Pilote	Mise en œuvre
Arrêtés des comptes 2021/2022 et budget prévisionnel 2022/2023	Validé	D.Ferrand	À présenter au Comité de direction du 05/09/2022
Projet Coup de pouce	Validé	G.Rouffignat	
Ordre du jour du CODIR du 05/09/2022	Validé	JF.Selle	À présenter aux participants

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H 00.

Le Président du District
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général
Jean-François Selle

